

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 26 octobre 2023**

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 15

Votants : 21

Absents : 8

Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC Loïc, Mme SIRVEN Françoise,  
M. DACHEUX Jean-Philippe, M. LAVIE Richard, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel,  
M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique,  
M. DI NATALE Paolo, M. ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice,  
Mme BAECEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme HOUVENAGHIEL-DEFOORT Géraldine donne procuration à M. CAPELLI Fabrice  
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme FERRERES France  
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à Mme GALABRUN-BOULBES Jackie  
M. FOURNEAU Julien donne procuration à Mme SIRVEN Françoise  
M. JULIEN Eric donne procuration à Mme JACQUEMIN Monique  
Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme REYREAU Peggy

Absents excusés : Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. Didier BELLOC

---

**Objet : FINANCES – Tarifs de location des salles municipales**

---

Mme le Maire propose de délibérer sur les tarifs des salles municipales.

Il est rappelé que :

- le prêt est gratuit pour les associations de Saint-Drézéry
- les salles Cardonnet et Brassens sont louées uniquement entre le deuxième week-end de septembre et le deuxième week-end de juin avec coupure courant pour les deux salles à 2h du matin.

Il est proposé une réactualisation des tarifs des salles polyvalentes.

Tarifs actuels

- Tarifs Salle Cardonnet et Brassens

Utilisation à la ½ journée ou à la Journée	Du matin au soir Ou la soirée du vendredi	150 euros	Caution 1000 euros
--	--	-----------	--------------------

Utilisation à la Journée + Soirée	Du samedi matin au dimanche matin	200 euros	Caution 1000 euros
Utilisation week-end complet	Du samedi matin au lundi matin	250 euros	Caution 1000 euros

- Tarif Parc et buvette : forfait de 75 euros.

**Nouveaux tarifs proposés à compter du 26/10/2023**

- Tarifs Salle Cardonnet et Brassens

Période d'utilisation	Tarifs pour les particuliers	Tarifs pour les professionnels	Caution
A la ½ journée ou à la journée, entre 8h et 19h	150 euros	250 euros	1 000 euros
A la Journée + Soirée Ou la soirée seule	200 euros	300 euros	1 000 euros
Du samedi matin au lundi matin	350 euros	500 euros	1 000 euros

- Tarif Parc et buvette : forfait de 75 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE les tarifs de location des salles, buvette et parc tels que présentés ci-dessus
- DONNE POUVOIR à Mme le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



Le Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES

*Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault*

le

*Et publication ou notification le*